

Diplopie chez la personne âgée

C. Duncombe-Poulet, Caen

Introduction : La diplopie binoculaire est un motif de consultation fréquent en strabologie. La récupération d'une qualité de vie est notre préoccupation première chez la personne âgée.

Patients et méthode : Trois groupes de patients se dégagent : les strabismes déjà installés chez l'adulte, un groupe plus spécifique au vieillissement : des capacités fusionnelles médiocres jointes à la baisse d'acuité visuelle décompensent l'équilibre binoculaire et génèrent une double vision. Le troisième concerne les troubles oculomoteurs acquis. Des pathologies associées peuvent coexister. La thérapeutique laisse une grande place à la compensation prismatique. La chirurgie oculomotrice a quelques particularités chez la personne âgée, mais ne bute pas sur l'âge.

Résultats : Sur la série présentée il n'y a eu aucune complication opératoire.

Discussion : La diplopie est un facteur de risque, de chutes en particulier avec leur cortège de complications possibles. Les gériatres ont créé le concept de « personne âgée fragile ».

Conclusion : La prise en charge de la diplopie mérite qu'on lui attribue une place de choix.

